

[Rapport d'activité 2018

CMPP DENISE WEILL





Le voyage d'Ulysse

« Nous naissons, pour ainsi dire provisoirement, quelque part ; c'est peu à peu que nous composons en nous le lieu de notre origine, pour y naître après-coup, et chaque jour plus définitivement. »

Rainer Maria Rilke, *Lettres milanaises*, Plon, 1956

SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION

31, RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE

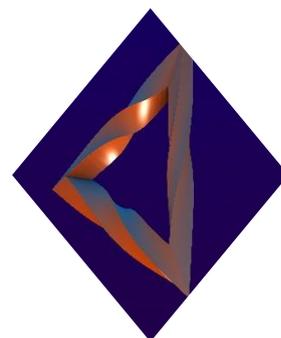
75009 PARIS

TÉL. : 01 45 23 01 32

COURRIEL : SECRETARIAT.SIEGE@CEREP-PHYMENTIN.ORG

SITE INTERNET : WWW.CEREP-PHYMENTIN.ORG

[PAGE ASSOCIATIVE LINKEDIN](#)





**ÉTABLISSEMENTS
METTANT EN ŒUVRE
LES MISSIONS DE
L'ASSOCIATION**

Reconnue d'utilité publique

- **HÔPITAL DE JOUR ANDRÉ BOULLOCHE : 56, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris**
Tél. : 01 42 46 08 60 - Fax : 01 42 46 46 54 - Courriel : hjp@cerep-phymmentin.org
- **HÔPITAL DE JOUR EPI : 3, rue de Ridder - 75014 Paris**
Tél. : 01 45 45 46 79 - Fax : 01 45 45 13 42 - Courriel : epi@cerep-phymmentin.org
- **HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS : 20, boulevard Jourdan - 75014 Paris**
Tél. : 01 45 88 89 54 - Fax : 01 45 81 27 10 - Courriel : hjm@cerep-phymmentin.org
- **HÔPITAL DE JOUR USIS : 3, rue de Ridder - 75014 Paris**
Tél. : 01 45 45 46 91 - Fax : 01 45 45 68 19 - Courriel : usis@cerep-phymmentin.org
- **CMPP DENISE WEILL : 29, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris**
Tél. : 01 48 24 76 14 - Fax : 01 48 00 90 32 - Courriel : cmpp@cerep-phymmentin.org
- **CMPP SAINT-MICHEL : 6, allée Joseph Recamier - 75015 Paris**
Tél. : 01 45 30 03 06 - Fax : 01 45 30 03 07 - Courriel : cmpp.saintmichel@cerep-phymmentin.org
- **COFI-CMP : 68, rue des Plantes - 75014 Paris**
Tél. : 01 53 68 93 46 - Fax : 01 53 68 93 55 - Courriel : coficmp@cerep-phymmentin.org
- **IME : 11, rue Adolphe Mille - 75019 Paris**
Tél. : 01 42 00 53 15 - Courriel : ime@cerep-phymmentin.org
- **COPES : 26, boulevard Brune - 75014 Paris**
Tél. : 01 40 44 12 27 - Fax : 01 40 44 12 24 - Courriel : formation@copes.fr

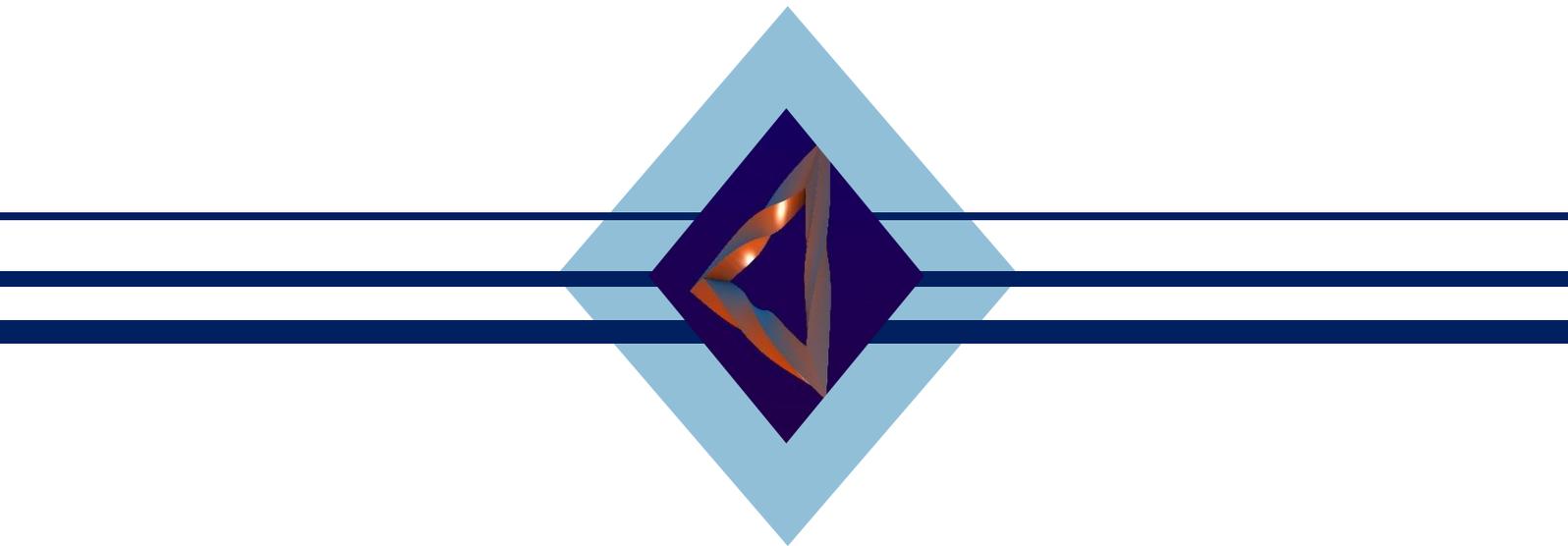
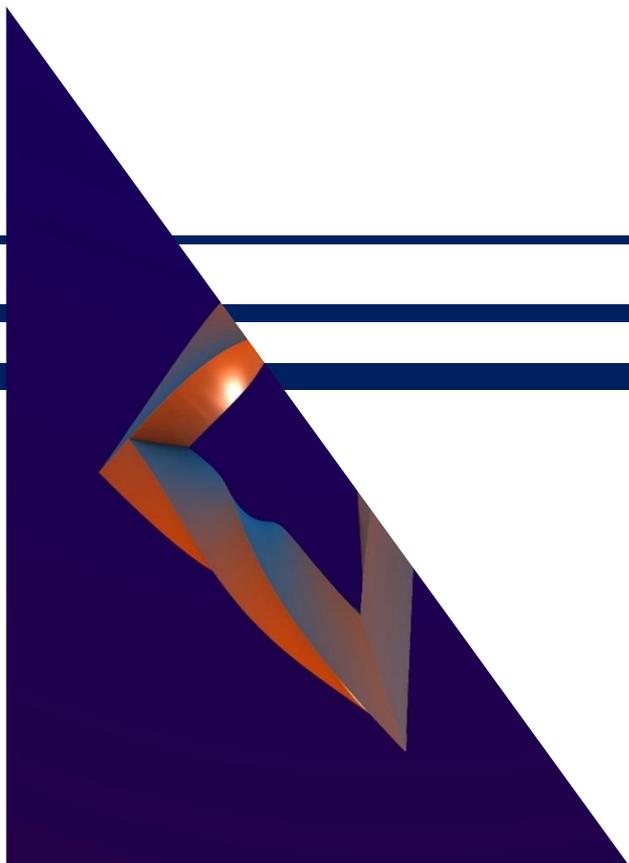


TABLE DES MATIÈRES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
MOT DU PRÉSIDENT	7
ÉDITORIAL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	9
POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES	10
POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE	12
POLITIQUE QUALITÉ ET SÉCURISATION DES SOINS	13
POLITIQUE PARTENARIALE.....	15
CMPP DENISE WEILL.....	17
ÉDITORIAL.....	18
TEMPS FORTS 2018.....	19
BILAN DE L'ACTIVITÉ 2018	21
PROJETS 2019.....	29

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



- **PRÉSIDENT : Professeur Bernard Golse**
- **VICE-PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE : Docteur Jacques Angelergues**
- **TRÉSORIÈRE : Mme Odile Naudin**
- **SECRÉTAIRE ADJOINTE : Docteur Martine Agman**
- **MEMBRE : Mme Dominique Girodet**
- **MEMBRE : M. Claude Lepen**
- **MEMBRE : Docteur Françoise Moggio**
- **MEMBRE : Docteur Denys Ribas**
- **MEMBRE : Mme Suzanne Srodogora**

MOT DU PRÉSIDENT

Chers collègues, Chers amis,

En prenant connaissance du rapport d'activité 2018 de notre association, je mesure la vitalité institutionnelle, la créativité thérapeutique et la force innovante en matière de recherche de nos différents établissements.

En soulignant cela, je n'ignore pas non plus les diverses turbulences et les événements complexes qui ont émaillé l'année 2018, mais c'est aussi un signe de la force d'une institution que de pouvoir résister à la survenue de certaines difficultés et de parvenir à les dépasser en retirant une éventuelle dimension de résilience... à supposer que ce concept ait la moindre validité !

Quoi qu'il en soit, dans le paysage socio-culturel et pédopsychiatrique actuel, je suis fier de présider une association comme la nôtre et je me souviens que le premier livre que j'avais publié, il y a longtemps déjà, dans la collection du « Fil rouge » des Presses universitaires avait pour titre : « *Insister, Exister* ».

Je ne savais pas encore à quel point ce thème allait servir de fil rouge, précisément, à l'ensemble de mon trajet professionnel et j'y ajouterais volontiers aujourd'hui le terme de « résister ».

Dans cette perspective, j'aimerais alors mettre deux points en exergue de ce rapport d'activité.

- ▲ Tout d'abord, comme vous le savez, j'ai réagi aussi vite que possible, aux déclarations ministérielles qui ont récemment disqualifié toute idée de rencontre des enfants autistes avec des pédopsychiatres !

Ces propos bien évidemment inadmissibles illustrent les dangers qui pèsent actuellement sur la pédopsychiatrie et les diverses disciplines associées ainsi que sur la prise en charge psychothérapeutique de l'ensemble du champ des troubles du spectre autistique (qui concernent une grande part des enfants en souffrance psychique, compte tenu de l'hétérogénéité effarante de ce concept).

Les attaques contre la prise en charge psychothérapeutique dans le champ de l'autisme cache en fait une attaque sur le soin psychique en général, voire plus largement encore une attaque contre les sciences humaines.

Pour reprendre les termes de P. DELION, mon ami de longue date, c'est la vision humaniste et transférentielle de la psychiatrie qui se trouve désormais menacée alors même qu'elle est le garant de l'importance de la qualité et de la spécificité de la rencontre avec chaque patient et d'un fonctionnement des équipes qui ne soit pas uniquement régi par une simple logique des coûts.

Puissent nos équipes qui travaillent au quotidien de manière acharnée, difficile et enthousiaste avec les patients qui nous sont confiés, témoigner à leur manière de la nécessité absolue de cette vision sans laquelle il n'y a pas de soin psychique pensable et même possible.

Puissent même certains parents se joindre à nous dans ce combat éthiquement nécessaire et urgent.

Quoi qu'il en soit c'est un immense plaisir pour moi que de voir notre association incarner une sorte de résistance à ces positions ambiantes et avoir la capacité de réaliser une gestion administrative rigoureuse (merci à l'équipe du siège !) sans sacrifier aucunement la qualité relationnelle et psychodynamique des diverses prises en charge thérapeutiques assurées dans nos établissements.

Insister, exister, résister...

△ Ma deuxième remarque concerne le petit Ulysse qui fait désormais partie de l'iconographie de nos documents associatifs ainsi que ce beau portrait d'adolescente qui y figure aussi.

Certes, Ulysse nous fait penser au mythe du retour et à la nostalgie du pays originaire, mais la mise en vis-à-vis dialectique de ces deux visages vaut pour moi comme une métaphorisation de la théorie de l'après-coup dont Jean LAPLANCHE nous a bien dit à quel point il était important d'en faire une lecture à double sens, soit du passé vers le présent mais aussi du présent vers le passé.

Le bébé que nous avons été rend compte en partie des adolescents que nous sommes devenus, mais les adolescents que nous avons été et les adultes que nous sommes désormais peuvent en permanence relire, remanier et transformer les souvenirs de notre histoire précoce.

C'est là le fond de la thématique Bébés/Ados qu'Alain BRACONNIER et moi essayons de déployer depuis maintenant une dizaine d'années, mais c'est surtout le socle de toute démarche psychothérapeutique qui vise non pas à modifier les événements que nous avons vécus - chose évidemment impossible ! - mais à modifier le rapport que nous entretenons avec ceux-ci, soit avec notre propre histoire.

Apaiser, tranquilliser nos représentations précoces, tel est l'un des objectifs de la vie psychique et de ce point de vue, tout être humain est en quelque sorte un Ulysse de son originaire personnel.

Le soin psychique vient relancer cette dynamique chez les patients en souffrance et en mal de développement dont nous assumons les prises en charge qui n'ont donc rien à voir avec la recherche de tel ou coupable...

Notre travail est de contrer les différentes sirènes culturelles, politiques ou idéologiques qui pourraient détourner nos patients de ce mouvement reconstructif et restaurateur.

Insister, exister, résister...

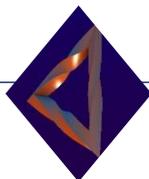
J'espère vivement que l'Institut Contemporain de l'Enfance (ou Institut Michel SOULÉ) aujourd'hui en cours de création puisse contribuer à faire vivre ces valeurs fondamentales en étroite collaboration avec le Cerep-Phymentin qui sait si bien faire la part entre l'éthique du savoir et l'éthique du sujet sans jamais rien céder sur cette dernière.

Pour conclure et illustrer encore la dynamique de l'après-coup entre bébés et adolescents, je laisserai la parole à Rainer Maria RILKE qui a dit dans ses « Lettres milanaises » (Plon, Paris, 1956) :

« Nous naissons, pour ainsi dire provisoirement, quelque part ; c'est peu à peu que nous composons en nous le lieu de notre origine, pour y naître après-coup, et chaque jour plus définitivement ».

Bernard GOLSE, président de l'association Cerep-Phymentin

ÉDITORIAL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



Cerep-Phymentin a vu le jour il y a 5 années, avec un premier rapport d'activité en 2014 et le début d'une histoire commune pour les équipes de professionnels et les administrateurs. Cela paraît court, cependant tellement d'événements ont été vécus et partagés ensemble : deux journées associatives en 2015 et 2017, cinq rapports annuels d'activité, une certification, un CPOM sanitaire, un CPOM médico-social, le rapprochement d'un CMPP, des recherches, des conventions et une multitude de contrats signés... Des départs et des arrivées de professionnels, des adaptations aux cadres légaux et réglementaires,... bref l'histoire d'une institution avec sa vie, ses énoncés, ses réussites, ses crises, ses changements et ses effets dynamiques, multiples et croisés.

2018 est une année de transition importante dans l'histoire de cette jeune association. Elle a été marquée par des départs et des arrivées de professionnels, des fins et des débuts de projets très divers, des choix très importants à faire sur l'immobilier. Dans le même temps, l'association a su assurer une continuité dans son activité auprès des enfants, des adolescents et des familles, s'appuyant pour cela sur l'expérience et les compétences des professionnels dans tous les établissements, y compris le siège social.

C'est également la confirmation de la pertinence de la réunion de ces deux associations, la consolidation d'une entité qui s'appelle Cerep-Phymentin, d'un ensemble cohérent constitué par les établissements qui la composent, par ses histoires anciennes et récentes partagées ensemble, l'enrichissement avec l'arrivée de l'équipe du CMPP Saint-Michel et de sa première année complète dans l'association.

Et demain, Cerep-Phymentin continuera de travailler pour garantir des espaces de pensées, de dialogues, d'accueils et d'accompagnements suffisamment ouverts aux différentes approches, considérant la diversité comme une richesse et permettant la créativité dans les établissements et l'innovation associative.

Grégory MAGNERON, directeur général

POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES



△ DONNÉES STRUCTURELLES SUR LA COMPOSITION DES EFFECTIFS

Il n'y a pas eu d'effet significatif sur l'évolution de la masse salariale, ni sur les indicateurs. Cette année 2018 a surtout connu un nombre de départs plus importants en fin d'année scolaire et donc un recrutement en conséquence en septembre 2018. Néanmoins, le nombre de départs et de recrutements est équivalent à l'année précédente.

△ LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Malgré le changement intervenu au niveau de la formation professionnelle avec l'adoption de la loi pour **la Liberté de choisir son avenir professionnel, le 1^{er} août 2018**, l'association a pu maintenir toutes les formations engagées sur l'année 2018. Notre OPCA, UNIFAF nous a accompagnés et conseillés pour répondre aux besoins de l'association en termes de compétence et d'évolution des salariés.

Afin de prévenir l'évolution des postes et de garantir le niveau de prise en charge des usagers, évolutions dues entre autres aux obligations règlementaires du secteur, aux transformations numériques (DPI, RGPD...), l'association s'engage de plus en plus vers des formations collectives, inter-établissements.

En 2018, l'association a maintenu le budget alloué à la formation, en préservant une enveloppe dédiée pour chaque établissement et en favorisant l'accès aux formations de son centre de formation le COPES.

△ LA MISE EN PLACE DE NOTRE CSE

Conformément à l'Ordonnance n° 2017-1386 du 22 septembre relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise, l'association, a mis en place son comité social et économique, **avec une première réunion d'installation en septembre 2018**.

Le Comité Économique et Social (CSE) remplace les représentants élus du personnel dans l'entreprise. Il fusionne l'ensemble des instances représentatives du personnel (IRP), délégués du personnel (DP), comité d'entreprise (CE) et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Les élections professionnelles ont eu lieu le 25 juin 2018 pour le premier tour et le 9 juillet 2018 pour le second tour. Un protocole d'accord pré-électoral a été signé le 4 juin 2018 avec deux syndicats. Six titulaires et deux suppléants ont été élus pour les deux collèges, cadre et non cadre, pour un mandat d'une durée de quatre ans.

La réforme a aussi donné la possibilité à chaque établissement d'avoir au plus deux représentants de proximité, proposés par les salariés de l'établissement et désignés par les membres du CSE.

Un accord d'entreprise a été signé le 22 mai 2018 pour la mise en place du Comité social et économique.

△ FOCUS 2019

Les entretiens professionnels

Les salariés présents depuis 2014 passeront leur troisième et dernier entretien professionnel avant le bilan. Depuis la Loi du 5 mars 2014, tous les 6 ans, l'employeur doit vérifier que le salarié a bénéficié des 3 entretiens professionnels et qu'il a obtenu 2 des 3 éléments suivants :

- Avoir suivi au moins une action de formation ;
- Avoir acquis des éléments de certification par la formation ou par une VAE (Validation des acquis de l'expérience) ;
- Avoir bénéficié d'une progression salariale ou professionnelle.

Ces entretiens seront donc à programmer pour 2019 et à mettre en relation et en cohérence avec les nouveaux décrets de la **loi sur la Liberté de choisir son avenir professionnel**.

Le livret d'accueil pour le salarié

L'année 2019 verra l'aboutissement du livret d'accueil du salarié. Un projet de longue date qui a nécessité une réflexion sur la forme et le contenu. Véritable boîte à outils pratique dans le processus d'intégration des salariés dans l'association, il était nécessaire de mettre en place, en amont, des procédés simples afin de répondre aux interrogations des salariés.

Aménagement du temps de travail et qualité de vie au travail

Ces deux thématiques ont été inscrites aux Négociations Annuelles Obligatoires. Après la dénonciation au 1^{er} juin 2017, et une prorogation au 31 août 2018 de l'accord existant, les discussions se sont poursuivies sur l'aménagement du temps de travail, avec le délégué syndical, espérant aboutir à un accord en 2019.

POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE



La direction générale de l'association Cerep-Phymentin a continué en 2018 de construire sa politique budgétaire à partir de l'activité des établissements et des contraintes des ressources.

De manière très connectée et concertée avec les directions des établissements, il s'agit à la fois de répondre aux besoins des patients accueillis, de respecter les pratiques professionnelles et donc de préserver les institutions de coupes budgétaires conséquentes, et à la fois de conduire un budget tenable pour les établissements et l'association sur la durée.

Cette équation peut être complexe à résoudre ; il est donc nécessaire de la présenter et de l'expliquer aux uns et aux autres, de discuter et de faire des choix ensemble.

La mise en œuvre de cette politique budgétaire qui se veut rigoureuse et respectueuse de l'activité s'est déclinée en 2018 sur des éléments de structures et de contextes différents :

- △ Le changement du cadre réglementaire pour les trois établissements du secteur médico-social avec le passage en CPOM et donc en dotation globalisée d'un montant de 2 665 799 euros.
- △ La participation collective et concertée. À nouveau les budgets 2018 avaient été construits avec chaque direction d'établissement à l'automne 2017 à partir de données étayées sur les exercices précédents et sur des tableaux de projections, notamment concernant la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- △ Le premier exercice complet pour la chef comptable arrivée en 2017, qui a dû intégrer très rapidement les cadres réglementaires du secteur médico-social, sanitaire et hors-tutelle, ainsi que le plan comptable de l'association. Elle a en outre construit des relations solides avec les directions.
- △ L'association a fait des choix importants de dépenses sur la formation professionnelle avec des budgets en augmentation à hauteur de 112 000 euros, sur l'accueil des stagiaires avec des gratifications à hauteur de 33 698 euros, et des investissements visant la mise aux normes ou l'entretien des locaux, le renouvellement du matériel pour 141 148 euros.
- △ Cette année 2018 a été l'occasion de préparer les exercices suivants en travaillant sur des problématiques immobilières lourdes pour l'activité, les équipes et les budgets ; il a été mis fin au bail pour le COFI-CMP dans le 15^e arrondissement en raison d'un loyer trop important. Une promesse de vente a été signée en juin 2018 sur des locaux rue d'Alsace dans le 10^e arrondissement pour le CMPP Denise Weill. Il s'agit dans ce cas également de venir stabiliser des dépenses de loyer.
- △ Une anticipation sur les postes et les évolutions de carrières permettant de stabiliser la masse salariale dans les établissements.

Le résultat est un déficit, accentué par des charges de provisions pour indemnités de fin de carrières d'un montant de 58 417 euros.

L'association a pour autant un bilan financier solide s'appuyant sur un patrimoine et une trésorerie suffisante qui se renforcera en 2019 par la politique et le travail engagés depuis plusieurs années.

POLITIQUE QUALITÉ ET SÉCURISATION DES SOINS



L'engagement de l'association Cerep-Phymentin en faveur de la qualité s'exprime avant tout par un système opérationnel et coordonné de la qualité et de la sécurité des soins et par une démarche d'amélioration continue pragmatique, concrète, et en cohérence avec les besoins exprimés par les patients, leur famille et les professionnels.

Cette coordination s'articule autour de deux instances et de nombreux professionnels : la CME qui compte 25 membres et le COPIL Qualité et gestion des risques associatifs qui compte 16 membres.

- △ **La Conférence médicale d'établissement (CME)**, avec un collège de médecins et un collège de directeurs, est commune aux 8 établissements de soins de l'association. Elle définit et valide la politique qualité et gestion des risques associative et participe à l'amélioration et la sécurisation des soins.

Quelques sujets traités en 2018 :

- La réponse des institutions face aux actions fortes de la région pour résoudre la problématique des « jeunes dits sans solution ».
- Le projet de déménagement d'une structure de soin.
- Les actualités sur l'autisme.
- Et surtout les questions autour de la violence des patients dans les institutions et des réflexions sur des actions associatives à mener comme de renforcer la formation des professionnels.

- △ **Le COPIL qualité et gestion des risques associatif** : véritable instance de pilotage, elle coordonne le suivi des plans d'amélioration continue. Son action prend principalement appui sur le travail des référents qualité présents dans chaque établissement pour garantir la progression de la démarche et la concrétisation des actions d'amélioration.

Quelques sujets travaillés en instance en 2018 :

- Le calcul et la remontée de l'activité des établissements de soins.
- L'évaluation des pratiques professionnelles au travers de la méthode du patient traceur (méthode préconisée par la Haute Autorité de Santé qui évalue la qualité du parcours de soins via une grille basée sur la tenue des dossiers patients).
- La procédure de conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang.
- Les protocoles de déclarations externes des événements indésirables graves à l'ARS.
- La création d'un livret d'accueil des salariés.
- Le déploiement du logiciel de tenue des dossiers patients informatisés dans les établissements sanitaires. Dans un souci de cohérence, de sécurité et de conformité dans la gestion des données de santé, le même logiciel sera déployé dans les établissements médico-sociaux de l'association. Le suivi des projets de soins des patients sera facilité au travers d'un même logiciel au sein des 8 structures de soins de l'association Cerep-Phymentin.

En 2018, de nombreuses actions ont été centrées autour du système d'information. Un audit de l'ensemble du parc informatique a donné lieu à des investissements importants **pour moderniser le matériel informatique, améliorer les connexions et sécuriser l'ensemble du système d'information de l'association.**

Dans une démarche globale de gestion des risques, l'année 2018 a également été marquée par la sécurisation des données traitées. L'obligation de **mise en conformité avec le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD)** est venue renforcer les droits des personnes (patients, familles, professionnels, partenaires), garantir la sécurité et la confidentialité de l'ensemble des données. L'année 2018 a été principalement consacrée à la réalisation d'un audit du niveau de sécurité et de protection des données gérées par l'association et ses établissements. Un programme pluriannuel a été élaboré par le siège social avec un déploiement début 2019 pour atteindre le niveau de sécurité des données personnelles exigé par la CNIL.

L'association Cerep-Phymontin a souhaité également renforcer la place et l'action des instances représentatives des usagers.

- △ **Le conseil de la vie social (CVS)** s'est vu redynamisé à l'IME. Les représentants des adolescents et des familles donnent un avis et formulent des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de cet établissement médico-social.
- △ **La Commission Des Usagers (CDU)**, commune aux 4 hôpitaux de jour et au CMP, veille au respect des droits des patients et à l'amélioration de l'accueil et de la prise en charge dans les structures. En plus de la réunion générale, la commission a pris la forme de rencontres conviviales des familles, autour de café-chouquettes, les samedis matin.

À l'appui de la richesse de ces échanges avec une trentaine de familles, 3 projets ont été mis en avant pour 2018-2019 :

- **Mettre à jour les livrets d'accueil pour les familles**, notamment la partie associative.
- Élaborer un **livret de sensibilisation pour les familles et leur entourage sur le handicap psychique et le soin dans les hôpitaux de jour**. Ce projet sera travaillé en étroite partenariat avec les associations de parents.
- Les deux associations de parents existantes (APACEP et APACM) ne peuvent pas représenter l'ensemble des familles des 4 hôpitaux de jour. Un représentant de l'UNAFAM a été désigné par l'ARS comme le représentant officiel des usagers pour l'association Cerep-Phymontin. Néanmoins, il est important au niveau associatif de pouvoir renforcer la place des familles et renforcer leur implication dans diverses instances.

C'est dans cette optique que le siège propose de monter un **dossier de demande de création d'une union d'associations de parents qui serait agréée officiellement par l'ARS.**

POLITIQUE PARTENARIALE



De culture et d'engagement, l'association Cerep-Phymontin continue de construire des projets et des relations dans les réseaux, les partenariats et les entreprises solidaires et d'entraide.

Nous le constatons dans chaque institution de l'association et avec toutes les équipes, en témoignent les rapports d'activité des établissements, au travers d'une multitude d'actions et de projets, qui nous montrent à quel point il est nécessaire de penser et travailler à plusieurs pour accompagner les enfants, les adolescents et les familles.

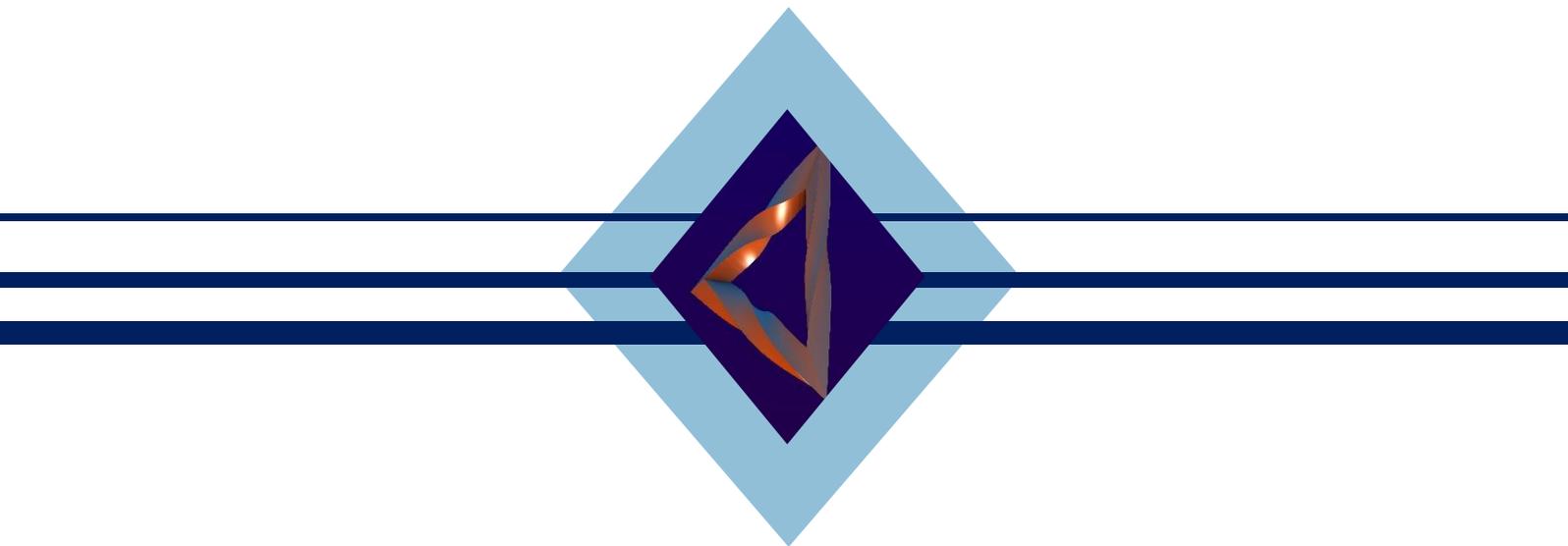
Au niveau de l'association, les membres du bureau et la direction générale accompagnés par les directions s'engagent aussi dans des partenariats. L'année 2018 a vu l'aboutissement d'un rapprochement avec la Fondation Groupe Hospitalier Saint-Joseph pour la création d'une société civile immobilière à parts égales, société visant le portage de la création de deux crèches sur le site de Broussais : la création d'une crèche thérapeutique et le transfert de la crèche d'entreprise pour notre partenaire.

Via sa filière RIO, l'association Cerep-Phymontin continue d'accompagner l'EMP École de Chaillot et contribue à mener les fonctions supports de cet établissement ne disposant pas de siège social, mais doit pour autant répondre à l'ensemble des nouvelles exigences en matières sociales, budgétaires et de la qualité. L'engagement formalisé en 2016 par une convention devrait se poursuivre sur les années suivantes.

Imaginé par son président Bernard GOLSE, l'Institut Contemporain de l'Enfance sera porté aussi et de manière investie par l'association Cerep-Phymontin.

L'association est inscrite dans un certain nombre de réseaux, groupes informels, associations et fédérations. Elle est représentée par la direction générale, mais aussi par des professionnels des établissements.

L'association porte sa voix et fait valoir ses projets, mais également ceux de ses partenaires dans les instances et sur son site Internet.



CMPP DENISE WEILL

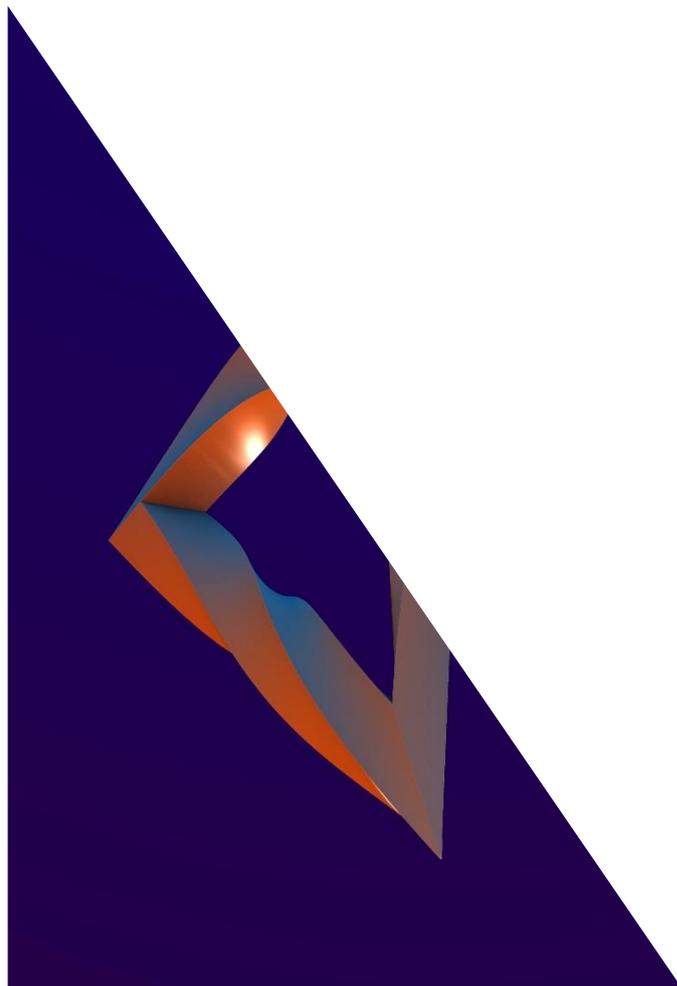
29 rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris

Tél. : 01 48 24 76 14

Courriel : cmpp@cerep-phymontin.org

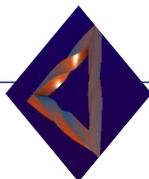
Médecin directeur : Marie CARTIER

Directeur adjoint : Nicolas RAMBOURG



*LIEU DE CONSULTATIONS, DE DIAGNOSTICS ET DE SOINS,
LE CENTRE MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE REÇOIT DES
ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DE JEUNES ADULTES, DE 2 À
24 ANS, PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS PSYCHOLOGIQUES ET
D'APPRENTISSAGE. LE CMPP ASSURE DES PRISES EN CHARGE
ADAPTÉES ET IMPLIQUE LES PARENTS DANS LE SUIVI PROPOSÉ.*

ÉDITORIAL



L'année 2018 a été une année de changement pour le CMPP avec en particulier la mise en place du CPOM et la décision d'acheter de nouveaux locaux.

Par la signature du CPOM au mois de décembre 2017, la dotation globale devient la nouvelle modalité budgétaire pour l'ensemble des trois établissements médico-sociaux de l'association (CMPP Denise Weill, CMPP Saint-Michel, IME).

Pour le CMPP Denise Weill, il a pour conséquence une baisse du budget de fonctionnement puisque le déficit structurel récurrent depuis plus de 10 ans ne sera dorénavant plus repris par nos tutelles. Dans cette perspective l'achat de nouveaux locaux a pour objectif d'améliorer notre situation budgétaire par la diminution de nos frais de structure et de contribuer à la pérennité de notre établissement.

Sur le plan clinique, le CPOM implique la disparition du paiement « à l'acte » sur lequel l'institution s'est construite dans la relation avec ses patients depuis son ouverture.

Ce changement n'a pas modifié la dynamique de l'équipe. Nos réunions de synthèse ont montré une bonne communication, une continuité dans les soins proposés mais aussi une envie de nouvelles formations et de nouveaux projets qui viendraient nourrir l'offre de soins (formation aux thérapies familiales, évaluation des groupes thérapeutiques).

Par ailleurs, nous avons eu beaucoup de nouvelles demandes y compris de familles domiciliées en dehors de Paris qui se plaignent de délais trop longs sur leur territoire. Nous y répondons en fonction de leur pertinence clinique ayant conscience de la difficulté d'une prise en charge de patients dont le domicile est trop éloigné du CMPP.

Notre mission reste une consultation « tout-venant », non sectorisée et gratuite qui nous rend facile d'accès. Cette spécificité n'empêche pas le constat de situations particulièrement complexes nécessitant des soins pluridisciplinaires et un accompagnement fréquent pour l'inclusion des enfants dans le milieu scolaire. Parfois un long travail de préparation et d'orientation vers des établissements spécialisés (hôpital de jour, ITEP, Soins études...) s'avère nécessaire. L'espace de consultation permet un accompagnement de ces familles tout en préservant un espace de soins spécifiques pour l'enfant ou l'adolescent en fonction du besoin.

La réalisation de nos objectifs quantitatifs comme qualitatifs a été permise par l'investissement engagé et professionnel de toute une équipe, toujours prête à s'adapter aux besoins des patients.

Nous espérons que le déménagement soit une nouvelle étape afin d'assurer la continuité de ce travail d'équipe au service des patients.

TEMPS FORTS 2018



△ CPOM (CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS)

La mise en œuvre du CPOM a débuté le 1^{er} janvier 2018. Au préalable, dès le début des négociations, la reprise ou non du déficit structurel du CMPP nous a préoccupés. Après des négociations succinctes avec l'ARS, il a été acté que le déficit ne serait pas inclus dans la dotation, impliquant une baisse du budget réel du CMPP.

Au final l'association a opté pour la signature du CPOM au bénéfice de l'ensemble du secteur médico-social de l'association.

L'activité est désormais calculée en taux d'occupation. Nous nous sommes engagés à atteindre au minimum 90 % de taux d'occupation correspondant à 90 % de nos actes.

△ PROJET IMMOBILIER

Dans le souhait d'améliorer nos conditions budgétaires nous avons continué nos recherches et trouvé des locaux rue d'Alsace. Après rencontre du bureau de l'association, la décision d'acquisition de ce bien a été prise et un compromis de vente signé le 10 juillet 2018.

Les mois qui ont suivi ont été consacrés aux demandes d'autorisation nécessaires pour des locaux recevant du public (ERP), accompagné par le siège et l'architecte qui conduira les travaux. La signature définitive aura lieu le 4 mars 2019.

Ces locaux sont situés dans le 10^e arrondissement. Le CMPP reste globalement sur le même territoire mais dans un arrondissement différent. Nous devrions garder nos patients actuels et en même temps être sollicités par de nouveaux partenaires. Les rencontres avec l'équipe municipale et les acteurs sociaux locaux se sont avérées positives et encourageantes pour notre implantation dans ce quartier.

Sur un plan pratique, l'aménagement de ces locaux comporte deux bureaux de moins et nécessitera de modifier l'organisation des plannings. L'équipe consciente de nos difficultés budgétaires et soucieuse de pérenniser l'offre de soins a plutôt bien accueilli ce projet.

△ PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le projet d'établissement réactualisé tous les 5 ans a été validé par le conseil d'administration au cours de l'année 2018.

Il a été révisé par l'ensemble de l'équipe pour être le reflet le plus précis possible de notre fonctionnement et de notre approche clinique. Il met aussi en avant le souhait des professionnels d'optimiser l'activité du CMPP, par une permanente adaptation de l'offre de soins en fonction des besoins des patients.

Les relations avec nos partenaires font également partie intégrante de notre activité.

Enfin de nouveaux projets viennent nourrir notre travail quotidien. L'un d'eux concerne un projet de recherche d'évaluation des thérapies de groupe, soins pratiqués depuis de nombreuses années au CMPP.

△ REMANIEMENT DU PERSONNEL

Au cours de l'année 2018 un pédopsychiatre a quitté ses fonctions. Après 4 mois de vacance de poste, nous avons recruté un nouveau médecin.

Depuis le mois de septembre 2018, l'équipe est au complet et stable.

Par ailleurs, comme nous le constatons depuis plusieurs années, le temps d'assistance sociale reste insuffisant (0,50 ETP) compte tenu de la multiplication de situations complexes nécessitant des liens soutenus et des rencontres fréquentes avec nos partenaires.

BILAN DE L'ACTIVITÉ 2018



△ BILAN DE L'ACTIVITÉ

Au cours de l'année 2018, 5 838 actes ont été réalisés pour une file active de 336. Malgré un poste vacant de médecin de 0,25 ETP pendant 3 mois, l'objectif de 5 800 actes a été atteint grâce à la mobilisation de toute l'équipe et à la vigilance quant à l'absentéisme (mise en place d'un rappel de rendez-vous par SMS pour certaines familles).

Activité pour l'ensemble des enfants de la file active sur la totalité de l'année

NOMBRE D'ENFANTS DE LA FILE ACTIVE	NOMBRE	TAUX DE LA FILE ACTIVE (%)
NOMBRE TOTAL D'ENFANTS DE LA FILE ACTIVE	336	100
DONT NOMBRE D'ENFANTS REÇUS POUR LA 1RE FOIS	116	34,5
NOMBRE TOTAL D'ENFANTS SORTIS DANS L'ANNÉE	29	8,6
- DONT NOMBRE D'ENFANTS SORTIS PENDANT OU APRÈS UN DIAGNOSTIC	0	0
- DONT NOMBRE D'ENFANTS SORTIS PENDANT OU APRÈS UNE PÉRIODE DE TRAITEMENT	26	7,7

NOMBRE D'ENFANTS DE LA FILE ACTIVE QUI ONT BÉNÉFICIÉ AU MOINS UNE FOIS DES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT SUIVANTES AU COURS DE L'ANNÉE 2018 (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES PAR ENFANT)	NOMBRE	TAUX DE LA FILE ACTIVE (%)
NOMBRE D'ENFANTS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN DIAGNOSTIC	161	47,9
NOMBRE D'ENFANTS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN TRAITEMENT	233	69,3
NOMBRE D'ENFANTS AYANT BÉNÉFICIÉ DE SOINS COMPLÉMENTAIRES HORS CMPP FINANCÉS PAR LE CMPP	0	0
NOMBRE D'ENFANTS AYANT BÉNÉFICIÉ DE SOINS COMPLÉMENTAIRES HORS CMPP NON FINANCÉS PAR LE CMPP	0	0

NOMBRE TOTAL D'ENFANTS DE LA FILE ACTIVE AYANT BÉNÉFICIÉ D'AU MOINS UNE SYNTHÈSE EFFECTUÉE DANS L'ANNÉE	NOMBRE	TAUX DE LA FILE ACTIVE (%)
NOMBRE TOTAL D'ENFANTS AYANT BÉNÉFICIÉ D'AU MOINS UNE SYNTHÈSE	132	39,3
NOMBRE TOTAL DE SYNTHÈSES INDIVIDUELLES EFFECTUÉES	186	-

En ce qui concerne les synthèses, nous avons répertorié celles qui réunissent l'équipe dans son ensemble. De nombreuses « mini synthèses » informelles ont lieu entre les professionnels ou partenaires concernés par le suivi d'un enfant. Ces temps- là ne sont pas comptabilisés.

Nombre d'enfants entrés dans l'année, selon le délai entre la demande de rendez-vous et le 1^{er} rendez-vous

	NOMBRE D'ENFANTS SELON L'ATTENTE ENTRE LA DEMANDE DE RDV ET LE 1^{ER} RENDEZ-VOUS	%
Moins de 15 jours	9	7,8
Entre 15 jours et moins d'un 1 mois	10	8,6
Entre 1 mois et moins de 3 mois	54	46,6
Entre 3 mois et moins de 6 mois	32	27,6
Entre 6 mois et moins de 12 mois	8	6,9
12 mois ou plus	3	2,6

En 2018, nous avons pu accueillir 119 nouveaux patients. Nous souhaitons recevoir les patients dans les 3 mois suivant le premier appel téléphonique, ce qui a été possible pour environ deux tiers des demandes.

Au début de la prise en charge, la plupart des familles nécessite d'être reçue de façon rapprochée ; nous ne pouvons donc pas toujours « absorber » l'afflux des premières demandes. Il faut noter ici que nous sommes parfois amenés à répondre à un déficit de place d'autres territoires ; nous sommes vigilants à réorienter des patients pour qui des trajets trop longs viendraient empêcher un suivi régulier.

La répartition par âge et par sexe des enfants et des adolescents

TRANCHES D'ÂGE	GARÇONS	FILLES	TOUS	%
0 à 3 ans inclus	-	-	-	-
4 à 5 ans inclus	12	5	17	5,1
6 à 10 ans inclus	79	44	123	36,6
11+ à 15 ans inclus	76	47	123	36,6
16+ à 17 ans inclus	21	12	33	9,8
18 à 20 ans inclus	9	18	27	8
21 ans et plus	8	5	13	3,9
Totaux	205	131	336	100
Totaux en %	61 %	39 %		

La répartition par âge et par sexe est sensiblement la même que l'année précédente et concerne essentiellement des enfants en période de latence et des adolescents.

Cette année, nous n'avons pas reçu d'enfant entre 2 et 3 ans, probablement pour les mêmes raisons constatées les années précédentes :

- l'agrément démarre à l'âge de 2 ans ;
- un territoire bien équipé de structures « Petite Enfance ».

Origine géographique des familles

PARIS			ÎLE-DE-FRANCE		
PAR ARRONDISSEMENT	EN NOMBRE	EN %	PAR DÉPARTEMENT	EN NOMBRE	EN %
1 ^{er}	2	0,6	77	3	0,9
2 ^e	13	3,8	78	-	-
3 ^e	7	2	91	-	-
4 ^e	2	0,6	92	5	1,5
5 ^e	-	-	93	22	6,5
6 ^e	1	0,3	94	5	1,5
7 ^e	1	0,3	95	3	0,9
8 ^e	6	1,7	60	2	0,6
9 ^e	58	17,2	Province	1	0,3
10 ^e	103	30,6			
11 ^e	15	4,4			
12 ^e	7	2			
13 ^e	2	0,6			
14 ^e	3	0,9			
15 ^e	2	0,6			
16 ^e	-	-			
17 ^e	6	1,7			
18 ^e	26	7,7			
19 ^e	21	6,2			
20 ^e	20	5,9			
TOTAUX	295	87,8		41	12,2

Les familles reçues restent domiciliées majoritairement à proximité géographique du CMPP, pour l'essentiel dans les 9^e et 10^e arrondissements.

Les correspondants

ORIGINES DE LA DEMANDE	EN NOMBRE	EN %
HÔPITAUX DE JOUR/HÔPITAUX/PMI	5	1,5
ÉDUCATION NATIONALE, MDPH	81	24,1
ACCÈS DIRECT (FAMILLE SUIVIE, MÊME FRATRIE ET CONNAISSANCES)	84	25
REPRISE DE CONTACT	29	8,6
MÉDECINS ET PARAMÉDICAUX LIBÉRAUX	43	12,8
ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX	15	4,4
SERVICES SOCIAUX (ASE...)	4	1,2
ÉQUIPE DU CEREP	36	10,7
PRESSE/INTERNET	20	6
NON RENSEIGNÉ	19	5,7
TOTAUX	336	100

Les orientations vers le CMPP viennent essentiellement de l'Éducation nationale et du « bouche-à-oreille ». Suivent les médecins et les acteurs paramédicaux exerçant en libéral.

Nous notons également que fréquemment des patients antérieurement suivis reprennent contact avec le CMPP. Ces demandes grâce à la confiance établie avec le CMPP interviennent le plus souvent lors de nouvelles étapes de vie et donnent lieu à une réactualisation de la prise en charge.

△ ÉVOLUTION DE LA PRISE EN CHARGE, SOIN, ORGANISATION

Types d'actes réalisés

TYPE D'ACTES	2016	2017	2018
CONSULTATION DE DÉPISTAGE	100	110	99
CONSULTATION DE GUIDANCE	936	847	996
BILAN PSYCHOLOGIQUE	101	104	71
BILAN ORTHOPHONIQUE	50	60	60
BILAN PSYCHOMOTEUR	67	51	65
THÉRAPIE INDIVIDUELLE	1 888	1 680	1 743
THÉRAPIE DE GROUPE	763	747	819
RÉÉDUCATION ORTHOPHONIQUE	1 010	1 000	924
PSYCHOPÉDAGOGIE	300	268	264
RÉÉDUCATION PSYCHOMOTRICE	514	491	424
REPRISE DE CONTACT	20	15	17
FIN DE BILAN	59	39	31
RÉÉDUCATION DE GROUPE	-	-	36
BILAN D'OBSERVATION	-	4	-
RÉUNION D'ÉCOLE	20	10	7
RÉUNION STRUCTURE/FOYER	2	3	7
PSYCHODRAME	210	246	275
TOTAL DES ACTES RÉALISÉS	6 036	5 675	5 838

Comme chaque année, notre activité clinique s'articule autour de différentes réunions de synthèse, axe central de notre fonctionnement institutionnel.

Les temps d'élaboration à plusieurs font partie intégrante de la prise en charge du patient. Ils peuvent se dérouler entre différents intervenants auprès de l'enfant, mais également auprès d'autres collègues dont l'écoute distanciée apporte un éclairage indispensable.

La réunion de synthèse est aussi l'occasion de la confrontation des différents avis cliniques. Il s'agit d'approcher la singularité de la problématique du patient afin d'ajuster au mieux l'aide proposée et tendre vers une prise en charge qui soit véritablement du « sur-mesure » pour le patient et sa famille.

La richesse de notre offre de soins et son organisation sont permises, non seulement par le nombre de cliniciens mais aussi par les compétences multiples de chaque professionnel.

Pour l'année 2018, nous avons organisé :

- 29 réunions de synthèse avec toute l'équipe ;
- 7 réunions réunissant les consultants et les psychothérapeutes ;
- 8 réunions réunissant les consultants et les rééducateurs ;
- 9 réunions réunissant les consultants ;
- 9 réunions réunissant les psychothérapeutes.

L'ensemble de ces réunions ont permis d'évoquer plus de 180 situations. Des réunions spécifiques sont également organisées autour de thématiques précises : les bilans, les groupes, le psychodrame, le suivi des stagiaires ainsi que des temps de formation.

Profil médico-sociaux des enfants

FACTEURS ORGANIQUES		
CATÉGORIES	NOMBRE	%
AUCUN	125	37,2
FACTEURS ANTÉNATAUX D'ORIGINE MATERNELLE	2	0,6
FACTEURS PÉRINATAUX	6	1,8
ATTEINTES CÉRÉBRALES POST-NATALES	-	-
MALADIES GÉNÉTIQUES OU CONGÉNITALES	1	0,3
INFIRMITÉS ET AFFECTIONS SOMATIQUES INVALIDANTES	1	0,3
CONVULSIONS ET ÉPILEPSIES	-	-
ANTÉCÉDENTS DE MALADIES SOMATIQUES	3	0,9
AUTRES	3	0,9
PAS DE RÉPONSE POSSIBLE/DÉFAUT D'INFORMATION	195	58
TOTAL	336	100

DIAGNOSTICS		
CATÉGORIES	NOMBRE	%
AUTISME	-	-
TROUBLES PSYCHOTIQUES	2	0,6
TROUBLES NÉVROTIQUES	59	17,5
PATHOLOGIES LIMITES	28	8,3
TROUBLES RÉACTIONNELS	5	1,5
DÉFICIENCES MENTALES	2	0,6
TROUBLES DU DÉVELOPPEMENT ET DES FONCTIONS INSTRUMENTALES	31	9,2
TROUBLE DES CONDUITES ET DU COMPORTEMENT	10	2,9
TROUBLES À EXPRESSION SOMATIQUE	7	2
VARIATIONS DE LA NORMALE	4	1,2
TOTAL	148	43,8

FACTEURS ET CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT		
CATÉGORIES	NOMBRE	%
AUCUN	24	7,1
TROUBLES MENTAUX/PERTURBATIONS PSYCHOLOGIQUES DANS LA FAMILLE	22	6,5
CARENES AFFECTIVES, ÉDUCATIVES, SOCIALES, CULTURELLES	19	5,6
MALTRAITANCE ET NÉGLIGENCE GRAVES	-	-
RUPTURE DES LIENS AFFECTIFS	7	2
CONTEXTE SOCIO-FAMILIAL PARTICULIER	55	16,3
AUTRES	21	6,2
PAS DE RÉPONSE POSSIBLE/DÉFAUT D'INFORMATION	188	56
TOTAL	336	100

D'année en année, nous améliorons le recueil des données statistiques concernant le profil des patients. Les chiffres de l'année 2018 sont à lire avec réserve puisqu'ils ne concernent encore qu'un échantillon de notre file active.

Travail social, travail de liaison

PAR AN	2017	2018
RÉUNIONS SCOLAIRES AU CMPP	13	15
ÉQUIPES ÉDUCATIVES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	10	10
NOMBRE DE RÉUNIONS PPS (PROJET PERSONNALISÉ DE SCOLARISATION)	33	30
RENDEZ-VOUS AVEC LES FAMILLES	41	36
RÉUNIONS AVEC L'ASE ET LES MAISONS D'ENFANTS + SYNTHÈSES PROFESSIONNELLES	6	2
NOMBRE DE DOSSIERS FAITS POUR UNE RECONNAISSANCE DE HANDICAP	14	20
NOMBRE DE DOSSIERS D'ORIENTATION EN INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES	2	1
NOMBRE DE VISITES D'INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES	-	1
RÉUNIONS DE COORDINATION AVEC LES SERVICES SOCIAUX DE CMPP ET D'ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS (8 PAR AN)	-	1

Confrontée à des situations complexes, en particulier pour des adolescents, l'intervention de l'assistance sociale auprès des familles met en avant, une nouvelle fois, le travail de lien nécessaire avec nos partenaires. Véritable interface entre les différents professionnels du CMPP et les partenaires extérieurs, l'assistance sociale permet les échanges indispensables à la coordination des soins.

Le poste d'assistante sociale, à mi-temps actuellement, n'est toujours pas suffisant pour répondre à ces nombreuses situations.

PROJETS 2019



Projet immobilier

La signature de l'acquisition des locaux situés 25 rue d'Alsace est prévue le 4 mars 2019.

En suivant commenceront des travaux pour l'aménagement de 7 bureaux adaptés à notre projet d'établissement.

Un déménagement est prévu, au plus tôt au mois de juillet, au plus tard à la fin du mois d'août 2019 pour assurer la reprise de l'activité à partir de la rentrée de septembre.

Formation

Une formation en interne est prévue au mois d'avril 2019 sur le thème du « Transsexualisme », sujet qui a concerné plusieurs de nos patients ces dernières années.

Une formation en externe de deux thérapeutes à la thérapie familiale commencera au début de l'année 2019 avec pour objectif d'améliorer encore nos outils thérapeutiques et d'étoffer l'offre de soins du CMPP.

Projet de recherche

Ce projet mobilise le groupe des psychologues ; il a pour objectif l'évaluation de l'effet thérapeutique individuel des thérapies de groupe.



CONCEPTION ET RÉALISATION : SERVICE COMMUNICATION DU SIÈGE (VÉRONIQUE MISZEWSKI)

COURRIEL : VM.COM@CEREP-PHYMENTIN.ORG

DATE DE DIFFUSION : MAI 2019